

Département de Loir et Cher  
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay

Commune de  
**MUR DE SOLOGNE**

Le Maire

Mur de Sologne,  
Le 30 janvier 2026,  
Le maire  
Aux  
Membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra le vendredi 6 février 2026 à 18 h 30, à la salle des mariages.

**ORDRE DU JOUR :**

Relevé des présences - excusés – pouvoirs

Ouverture de la séance

Désignation d'un secrétaire de séance

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 24 décembre 2025
2. Diverses informations du Maire
3. Point sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal
4. Projets délibérations :

**PROJET DELIBERATION 2026-1 : FINANCES // AUTORISATION DONNEE AU MAIRE D'ENGAGER LE QUART DES CREDITS**

**PROJET DELIBERATION 2026-2 : SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF**

**PROJET DELIBERATION 2026-3 : COMMANDE PUBLIQUE // SIGNATURE DU CONTRAT BALAYAGE 2026 SUR UNE DUREE DE 4 ANS.**

**PROJET DELIBERATION 2026-4 : ADMINISTRATION - MISE A DISPOSITION DE SALLES COMMUNALES POUR L'ORGANISATION DE RÉUNIONS PUBLIQUES ET D'ANIMATIONS DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026**

Questions diverses

Le procès-verbal de la séance 24 décembre 2025 est joint à cette convocation.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.



Yves VILLANUEVA  
Maire de Mur de Sologne

**Mairie de Mur de Sologne - 3, square De Lattre de Tassigny – 41230 MUR DE SOLOGNE**  
**Tel : 02 54 83 81 15 - messagerie : [secretariat@murdесologie.fr](mailto:secretariat@murdесologie.fr)**